

DOSSIER D'INSCRIPTION

B.P.J.E.P.S.

Mention JUDO – JUJITSU

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

PROMOTION 2026 – 2027

Formation organisée par la Ligue Centre-Val de Loire de Judo Jujitsu

Organisme de formation certifié Qualiopi

ATTENTION : CE DOSSIER D'INSCRIPTION EST PROVISOIRE

SOUS RÉSERVE DE L'OBTENTION D'HABILITATION (DRAJES) DU BPEJPS JUDO

formationjudocvl@gmail.com • 06 82 42 91 29

SOMMAIRE

1. Le mot de la Ligue	3
2. Présentation de la formation	4
3. Objectifs pédagogiques	5
4. Débouchés et métiers visés	5
5. Public, prérequis et conditions d'accès	6
6. Organisation, durée et calendrier	7
7. Méthodes et modalités pédagogiques	8
8. Modalités d'évaluation et de certification.....	8
9. Tarifs et financement	9
10. Accessibilité aux personnes en situation de handicap	10
11. Indicateurs de résultats	10
12. Délais d'accès, recours et données personnelles (RGPD).....	11
13. Procédure d'inscription – étapes clés.....	12
14. Fiche d'inscription candidat	13
15. Description des épreuves TEP	17
16. Pièces à joindre au dossier	18
17. Déclaration sur l'honneur	19
18. Certificat médical (modèle).....	20
19. Pistes de financement	21

1. LE MOT DE LA LIGUE

Vous envisagez de faire de l'enseignement du judo votre métier : bienvenue dans cette aventure !

La Ligue Centre-Val de Loire de Judo Jujitsu, en partenariat avec son organisme de formation, vous accompagne dans la construction d'un projet professionnel solide autour de la pratique et de la transmission du judo. Le BPJEPS spécialité Éducateur Sportif, mention Judo Jujitsu, est un diplôme d'État de niveau 4 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Cette formation associe apports techniques de haut niveau, pédagogie de terrain en alternance et préparation à toutes les composantes du métier d'enseignant : sécurité des pratiquants, animation d'un public diversifié, gestion d'une structure, projet associatif.

Notre démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, formalisée par notre certification Qualiopi. Chaque stagiaire bénéficie d'un suivi individualisé, d'un référent pédagogique et d'un accompagnement au financement de son parcours.

Sébastien JOURNET

Directeur de l'organisme de formation – Ligue CVL Judo Jujitsu

2. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Un diplôme professionnel reconnu

Le BPJEPS Éducateur Sportif mention Judo Jujitsu est un diplôme d'État de niveau 4 (équivalent baccalauréat) délivré par le Ministère chargé des Sports. Il permet d'enseigner contre rémunération le judo et le jujitsu auprès de tous les publics, en autonomie pédagogique.

Carte d'identité de la formation

Intitulé	BPJEPS Éducateur Sportif – Mention Judo Jujitsu
Niveau	Niveau 4 (RNCP), équivalent baccalauréat
Code RNCP	RNCP38509 (à jour selon arrêté en vigueur)
Organisme de formation	Ligue Centre-Val de Loire de Judo Jujitsu
Certification qualité	Qualiopi – Actions de formation
Lieu principal	Maison des Sports – 1240 Rue de la Bergeresse, 45160 OLIVET
Promotion	2026 – 2027
Capacité d'accueil	18 stagiaires en parcours complet
Modalité	Formation en alternance (centre + structure d'accueil)
Public	Toute personne 15 ans révolue et titulaire du 1er dan judo jujitsu minimum

3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le ou la stagiaire est capable de :

- ▶ **Encadrer** en autonomie une activité d'enseignement du judo jujitsu auprès de tous les publics.
- ▶ **Concevoir** des séances et des cycles d'apprentissage adaptés à l'âge, au niveau et aux objectifs des pratiquants.
- ▶ **Animer** des séances en garantissant la sécurité physique et morale des pratiquants.
- ▶ **Conduire** un projet d'animation sportive intégré à la structure d'accueil.
- ▶ **Participer** au fonctionnement et au développement de la structure (vie associative, communication, partenariats).
- ▶ **Évaluer** ses pratiques et inscrire son action dans une démarche d'amélioration continue.

4. DÉBOUCHÉS ET MÉTIERS VISÉS

Métiers accessibles

- ▶ Éducateur·rice sportif·ve judo jujitsu en club
- ▶ Enseignant·e en école de judo
- ▶ animateur·rice sportif·ve en collectivité, école, structure périscolaire
- ▶ Salarié·e en comité départemental ou ligue régionale
- ▶ Travailleur·euse indépendant·e (auto-entreprise, micro-entreprise)

Poursuite de parcours

- ▶ DEJEPS spécialité Perfectionnement Sportif – mention Judo Jujitsu
- ▶ DESJEPS spécialité Performance Sportive – mention Judo Jujitsu
- ▶ Licence STAPS ou métiers de l'animation

Équivalences et passerelles

Le BPJEPS peut faire l'objet d'allègements ou de dispenses pour les candidats déjà titulaires d'un diplôme du champ du sport ou de l'animation. Ces équivalences sont étudiées au cas par cas lors du positionnement (voir section 13).

5. PUBLIC, PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Public visé

La formation s'adresse à toute personne majeure souhaitant exercer professionnellement l'enseignement du judo jujitsu : pratiquant-e en reconversion, étudiant-e en projet sportif, demandeur d'emploi, salarié-e du secteur sportif, bénévole engagé-e dans un club, sportif-ve de haut niveau.

Prérequis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation, le ou la candidat-e doit obligatoirement :

- ▶ Être titulaire du grade de 1er dan minimum judo jujitsu (depuis au moins un an)
- ▶ Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalent)
- ▶ Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo jujitsu datant de moins de trois mois
- ▶ Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) à l'entrée en formation et, le cas échéant, au test de sélection
- ▶ Satisfaire au positionnement

Tests d'Exigences Préalables (TEP)

Date des TEP : Jeudi 30 juillet 2026 à Orléans

Test de sélection (si plus de 18 candidats) : Vendredi 31 juillet 2026

Les épreuves détaillées des TEP figurent à la section 15 du présent dossier.

Modalités de sélection (si > 18 candidats)

Un entretien individuel de 30 minutes est organisé. Critères évalués :

- ▶ CV – expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle
- ▶ Motivation du candidat
- ▶ Cohérence du projet professionnel
- ▶ Autonomie du candidat

En cas d'égalité : 1er critère – situation d'alternance sécurisée ; 2e critère – expérience professionnelle.

6. ORGANISATION, DURÉE ET CALENDRIER

Volume horaire

Lieu de formation	Volume horaire indicatif
En centre de formation	≈ 610 heures
En structure d'alternance	≈ 360 heures
Volume total	≈ 970 heures

Calendrier prévisionnel

Dates clés de la session 2026 – 2027 :

Clôture des inscriptions	30 juin 2026
Tests d'Exigences Préalables (TEP)	Jeudi 30 juillet 2026 – Orléans
Test de sélection (si nécessaire)	Vendredi 31 juillet 2026
Finalisation des dossiers retenus	30 juillet 2026
Positionnement individuel	Septembre 2026
Démarrage de la formation	Rentrée 2026
Examens et certifications	Étalés sur la session

Alternance

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et une structure d'accueil (club, association, collectivité). Chaque stagiaire identifie un tuteur de stage qualifié, validé par l'équipe pédagogique. Un livret de suivi accompagne la progression.

7. MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées

- ▶ Apports théoriques en présentiel : cours magistraux, études de cas, ateliers
- ▶ Mises en situation pratique sur tatami (techniques, animation, sécurité)
- ▶ Travail en alternance encadré par un tuteur en structure
- ▶ Travaux de groupe, recherche documentaire, analyse de pratique
- ▶ Plateforme pédagogique en ligne (ressources, suivi, échanges)
- ▶ Visites pédagogiques et entretiens individuels de suivi

Encadrement

- ▶ Équipe pédagogique composée de formateurs diplômés (DEJEPS, DESJEPS, professeurs de sport)
- ▶ Coordination pédagogique assurée par S. JOURNET
- ▶ Tuteurs en structure d'alternance, formés à leur mission

8. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Le BPJEPS est composé de trois blocs de compétences (BC). La certification est obtenue par la validation des trois BC.

BC	Compétence visée
BC1	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
BC2	Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
BC3	Concevoir, conduire, en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de séances d'éveil, d'initiation et d'apprentissage des activités de judo-jujitsu, dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Évaluation

- ▶ Évaluations formatives tout au long du parcours (auto-évaluation, retours formateurs)
- ▶ Évaluations certificatives par BC, devant un jury de certification
- ▶ Épreuves pratiques sur tatami, présentation orale, dossier écrit
- ▶ Possibilité de représenter les BC non acquises dans les délais prévus par l'arrêté

9. TARIFS ET FINANCEMENT

Élément	Montant
Frais de Tests d'Exigences Préalables (TEP) <i>À régler avec le dossier de candidature</i>	60 €
Frais de dossier d'inscription <i>À régler à la confirmation d'inscription</i>	100 €
Coût pédagogique de la formation <i>Paieement échelonné possible</i>	7 640 €
TOTAL FORMATION (hors TEP)	7 740 €

Mode de règlement : Virement bancaire ou chèque à l'ordre de **Ligue C.V.L Judo**. Un échéancier de paiement personnalisé peut être proposé.

Accompagnement au financement

Un entretien individuel est proposé à chaque candidat-e dont le dossier est reçu, afin d'identifier les pistes de financement les plus adaptées : Compte Personnel de Formation (CPF), Plan de Développement des Compétences, dispositif SESAME, contrat de professionnalisation, financements Région, France Travail (ex-Pôle Emploi), OPCO AFDAS, etc.

Le détail des dispositifs figure à la section 19 du présent dossier.

10. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Ligue Centre-Val de Loire de Judo Jujitsu est engagée dans une démarche inclusive. Chaque candidat-e en situation de handicap bénéficie :

- ▶ D'un entretien individualisé avec le référent handicap dès le dépôt du dossier
- ▶ D'une étude personnalisée des aménagements pédagogiques, matériels et d'évaluation
- ▶ D'un appui pour solliciter les ressources adaptées (AGEFIPH, FIPHFP, MDPH, etc.)
- ▶ D'un accompagnement renforcé en lien avec la structure d'alternance

Référent handicap : Fabien ALPHONSE

Contact dédié : fabien.alphonse@ffjudo.com • 06 62 45 86 39

11. INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les indicateurs des sessions précédentes sont publiés et actualisés annuellement. Ils sont remis à chaque candidat sur demande et disponibles auprès du référent formation :

Indicateur	Session précédente
Taux de présentation à la certification	1 ^{ère} session
Taux de réussite à la certification	1 ^{ère} session
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois	1 ^{ère} session
Taux de satisfaction des stagiaires	1 ^{ère} session
Taux d'abandon	1 ^{ère} session

Les chiffres complets et à jour sont consultables sur demande à formationjudocvl@gmail.com.

12. DÉLAIS D'ACCÈS, RECOURS ET DONNÉES PERSONNELLES

Délais d'accès

Le dossier de candidature peut être déposé jusqu'au 30 juillet 2026. Le délai entre la réception du dossier complet et l'entrée en formation est en moyenne de 1 mois, sous réserve de la validation des TEP et du test de sélection.

Voies de recours

En cas de désaccord avec une décision pédagogique ou administrative, le candidat ou stagiaire peut :

- ▶ Saisir le responsable pédagogique par écrit pour un entretien
- ▶ Solliciter une médiation interne à la Ligue
- ▶ Saisir le Défenseur des droits pour les cas de discrimination
- ▶ Engager un recours administratif auprès de la DRAJES Centre-Val de Loire

Protection des données personnelles (RGPD)

Les données collectées dans le présent dossier sont strictement nécessaires au traitement de votre candidature et à la gestion de la formation. Elles sont conservées pour une durée maximale conforme à la réglementation (jusqu'à 10 ans pour les pièces de certification).

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données. Pour exercer ces droits, contactez : formationjudocvl@gmail.com.

13. PROCÉDURE D'INSCRIPTION – ÉTAPES CLÉS

Votre parcours d'inscription se déroule en 5 étapes :

1	<p>Téléchargement et lecture du dossier</p> <p>Prenez connaissance du contenu, des prérequis, du calendrier et des modalités financières.</p>
2	<p>Constitution du dossier de candidature</p> <p>Complétez la fiche d'inscription (section 14) et rassemblez l'ensemble des pièces à joindre (section 16).</p>
3	<p>Envoi du dossier complet à la Ligue</p> <p>Au plus tard le 30 juin 2026 pour les TEP, puis 30 juillet 2026 pour la finalisation. Accompagné du règlement des frais (60 € TEP + 100 € dossier).</p>
4	<p>Passage des TEP et entretien de sélection</p> <p>TEP le 30 juillet 2026 à Orléans. Entretien de 30 min le 31 juillet 2026 si plus de 18 candidats.</p>
5	<p>Confirmation et positionnement</p> <p>Notification écrite de la décision. En cas d'admission, entretien de positionnement individualisé pour adapter votre parcours (allègements éventuels).</p>

À chaque étape, l'équipe pédagogique reste à votre disposition pour vous accompagner.

14. FICHE D'INSCRIPTION CANDIDAT

À compléter en majuscules et de façon lisible. Tous les champs sont obligatoires sauf mention contraire.

État civil

Nom d'usage	Prénom
Nom de naissance	Civilité (Mme / M.)
Date de naissance	Lieu de naissance (ville, dpt, pays)
Nationalité	N° de sécurité sociale

Coordonnées

Adresse postale complète	
Code postal	Ville
Téléphone fixe	Téléphone portable
Courriel	

Situation personnelle

Situation de famille :

Célibataire
 Marié-e
 Pacsé-e
 Divorcé-e
 Veuf-ve

Nombre d'enfants à charge :

Permis de conduire : Oui Non
 Véhicule personnel : Oui Non

Situation au regard de l'emploi

Cochez votre situation actuelle :

- Salarié·e – CDI
- Salarié·e – CDD
- Salarié·e – autre contrat (préciser ci-dessous)
- Demandeur d'emploi inscrit à France Travail
- Sans emploi non inscrit
- Bénéficiaire du RSA
- Étudiant·e
- Bénéficiaire de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Autre (préciser ci-dessous)

Précisions :

.....
.....

Nom et adresse de l'employeur (si salarié·e) :

.....
.....
.....

N° d'inscription France Travail / depuis le :

.....

Durée totale d'expérience professionnelle (toutes activités, y compris saisonnier, bénévolat, intérim) :

.....
.....
.....

Prise en charge envisagée pour le financement :

.....
.....
.....

Régime de sécurité sociale

Régime d'affiliation :

Caisse (ville, département) :

.....

À quel titre (personnel, ayant droit, étudiant, ...) :

.....

Niveau d'études et de formation

Cochez votre plus haut niveau atteint et précisez le diplôme :

Niveau	Intitulé	Diplôme acquis (préciser)
<input type="checkbox"/> Niv. 3	CAP, BEP, Brevet des collèges	
<input type="checkbox"/> Niv. 4	Baccalauréat, BP	
<input type="checkbox"/> Niv. 5	BTS, DUT, DEUG	
<input type="checkbox"/> Niv. 6	Licence, Maîtrise	
<input type="checkbox"/> Niv. 7	Master, Diplôme d'ingénieur	
<input type="checkbox"/> Niv. 8	Doctorat	

Diplômes sportifs et de l'animation

<input type="checkbox"/> BEES 1	Préciser :
<input type="checkbox"/> BPJEPS	Préciser :
<input type="checkbox"/> DEJEPS	Préciser :
<input type="checkbox"/> DESJEPS	Préciser :
<input type="checkbox"/> CQP	Préciser :
<input type="checkbox"/> BAFA / BAFD	Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre	Préciser :

Investissement dans le milieu sportif

Club d'appartenance	Ligue
Comité départemental	N° de licence FFJDA
Grade (dan)	Année d'obtention du 1er dan
Nom du tuteur envisagé	Structure d'alternance envisagée

Perspectives d'emploi à l'issue de la formation :

.....

.....

.....

.....

.....

15. DESCRIPTION DES ÉPREUVES TEP

Date : Jeudi 30 juillet 2026 à Orléans

Épreuve KATA

- ▶ Démonstration du Nage No Kata en entier dans le rôle de TORI

Épreuve technique

Démonstration de 5 minutes maximum dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements...)
consistant en :

- ▶ Une technique en Nage Waza choisie par le candidat
- ▶ Une technique en Ne Waza choisie par le candidat
- ▶ Une technique de défense choisie par le candidat

Démonstration de 5 minutes maximum (après tirage au sort) de 6 techniques issues de l'annexe 1 du programme UV2 du 1er et 2ème Dan, telle que définie par la commission spécialisée des Dans et grades équivalents de la FF Judo :

- ▶ 2 techniques en Nage Waza imposées par les évaluateurs
- ▶ 2 techniques en Ne Waza imposées par les évaluateurs
- ▶ 2 techniques de défenses choisies par le candidat

Démonstration de 10 minutes maximum portant sur les acquis techniques du candidat lors d'exercices d'entraînement :

- ▶ Uchi Komi en déplacement : 2 fois 1 minute 30 maximum sur 2 techniques différentes
- ▶ Nage Komi en déplacement : 2 fois 1 minute 30 maximum sur 2 techniques différentes
- ▶ Yaku Soku Geiko : 2 minutes maximum
- ▶ Kakari Geiko : 2 minutes maximum, 1 minute en tant que Tori et 1 minute en tant que Uke

16. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

⚠ **Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas pris en compte.**

Documents administratifs

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Photocopie recto-verso et signée de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité
- Pour les ressortissants étrangers : photocopie du titre de séjour en cours de validité
- Photocopie de l'attestation d'assuré-e social-e en cours de validité (document papier de l'Assurance Maladie ou téléchargeable sur ameli.fr – la carte vitale n'est pas recevable)
- Photocopie du casier judiciaire B3
- 1 photo d'identité récente portant votre nom au verso

Documents sportifs et pédagogiques

- Photocopie de la licence FFJDA en cours de validité
- Photocopie du passeport sportif justifiant du 1er dan judo jujitsu (depuis 1 an minimum)
- Photocopie de l'attestation de formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo jujitsu, de moins de 3 mois (modèle joint section 18)
- Photocopie de tous les diplômes scolaires, universitaires et sportifs
- Curriculum vitae détaillé
- Lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée
- Document écrit présentant votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique

Documents complémentaires selon votre situation

- Pour les candidats salariés : attestation de l'employeur autorisant à suivre la formation
- Pour les candidats étudiants : copie de la carte d'étudiant-e
- Pour les candidats en situation de handicap : tout document utile à l'étude des aménagements possibles
- Si financement par un organisme : attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet

Règlement

- Frais TEP : virement ou chèque de 60 € à l'ordre de Ligue C.V.L Judo
- Frais de dossier : virement ou chèque de 100 € à l'ordre de Ligue C.V.L Judo

17. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

À compléter, dater et signer obligatoirement.

Je soussigné·e,

déclare sur l'honneur :

- ▶ Avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions d'inscription, des modalités pédagogiques, des tarifs et du règlement intérieur de la formation BPEPS Judo Jujitsu organisée par la Ligue Centre-Val de Loire.
- ▶ Que les renseignements et pièces fournis dans le présent dossier d'inscription sont sincères et véritables.
- ▶ Avoir été informé·e que toute fausse déclaration entraîne le refus de l'inscription et peut donner lieu à des poursuites pénales.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles L313-1, L313-3, L433-19, L441-1 et L441-7 du Code pénal).

Consentement RGPD

- Je consens au traitement de mes données personnelles aux fins de gestion de ma candidature et de mon parcours de formation, conformément aux informations figurant en section 12 du présent dossier.
- J'accepte d'être recontacté·e après la formation dans le cadre de l'enquête de suivi des stagiaires (insertion professionnelle, satisfaction).

Fait à :

Signature du (de la) candidat·e

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....

Le :

.....

18. CERTIFICAT MÉDICAL (MODÈLE)

B.P.J.E.P.S. mention JUDO JUJITSU

CERTIFICAT MÉDICAL

de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques et Sportives

Je soussigné-e, Docteur :

.....

Demeurant à :

.....

.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINÉ

Madame / Monsieur :

.....

Né-e le : / /

Demeurant à :

.....

.....

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement du Judo Jujitsu.

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

Fait à :

.....

Signature et cachet du médecin

Le :

.....

19. PISTES DE FINANCEMENT

Un accompagnement individualisé est proposé à chaque candidat-e. Voici les principaux dispositifs mobilisables selon votre situation.

Salarié-es

- ▶ **Plan de Développement des Compétences** (ex-plan de formation) – à mobiliser auprès de l'employeur.
- ▶ **Pro-A** (Reconversion ou Promotion par Alternance) – pour les salariés en CDI peu qualifiés.
- ▶ **Compte Personnel de Formation (CPF)** – droits mobilisables sur moncompteformation.gouv.fr.
- ▶ **CPF de transition professionnelle** – pour un projet de reconversion (ex-CIF).
- ▶ **OPCO AFDAS** – opérateur de compétences de la branche Sport, prise en charge possible des contrats d'alternance.

Demandeurs d'emploi

- ▶ **Conseil Régional Centre-Val de Loire** – PRF (Programme Régional de Formation) et AIRE (Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi).
- ▶ **France Travail** (ex-Pôle Emploi) – AFC, AIF, AFPR, POEI, ou financement complémentaire au CPF.
- ▶ **CPF** – mobilisation possible par les demandeurs d'emploi.

Jeunes (16-25 ans)

- ▶ **Dispositif SESAME** – critères d'âge et géographiques (zones QPV/ZRR) ou sportifs (listes ministérielles). Cumulable avec les autres aides. Se renseigner auprès de la DRAJES Centre-Val de Loire.
- ▶ **Contrat de professionnalisation** – 16-25 ans en formation initiale, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires de minima sociaux.
- ▶ **Contrat d'apprentissage** – sous conditions, en lien avec un CFA partenaire.

Un doute sur votre financement ?

Contactez Sébastien JOURNET, responsable pédagogique :

formationjudocvl@gmail.com • 06 82 42 91 29

Un entretien personnalisé est proposé à toute candidature reçue.

ENVOI DU DOSSIER COMPLET**Ligue Centre-Val de Loire de Judo Jujitsu**

À l'attention de Sébastien JOURNET

Maison des Sports
1240 Rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Tél. : 06 82 42 91 29**Mail : formationjudocvl@gmail.com****DATE LIMITE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET :****30 JUILLET 2026****Sous réserve d'habilitation**

Un accusé de réception vous sera adressé par courriel sous 7 jours à compter de la réception de votre dossier complet.

Bonne préparation à toutes et à tous !*L'équipe pédagogique de la Ligue CVL Judo Jujitsu*